



Interdisciplinarité et transitions familiales: les enfants sont-ils au centre ?

Jeudi 18 avril 2024
8h45 à 17h00

La participation de l'enfant dans les
procédures de protection.
Résultats d'une étude empirique

Gaëlle Aeby

Hes·so VALAIS
WALLIS



Haute Ecole et Ecole Supérieure de Travail Social
Hochschule und Höhere Fachschule für Soziale Arbeit

Intégrité, autonomie et participation dans la protection de l'enfant (Intapart) : Comment les enfants et les parents vivent-ils les actions des autorités de protection de l'enfant ?

Contexte :

- Programme national de recherche 76 "Assistance et coercition"
- 2018-2023

Groupe de recherche :

- Université de Genève : Prof. Michelle Cottier, Prof. Philip Jaffé, Dre Gaëlle Aeby, Dre Gaëlle Droz-Sauthier
- Haute école de travail social FHNW : Prof. Kay Biesel, Prof. Stefan Schnurr, Dre Brigitte Müller, lic. phil. Aline Schoch
- Partenaire de recherche : Dre Loretta Seglias

Thèmes et questions :

- *Comment les enfants et les parents vivent-ils les actions des autorités de protection de l'enfant ? Qu'est-ce qu'ils ressentent comme étant un obstacle ou une aide en termes d'intégrité, d'autonomie et de participation ?*
- *Quelle est la relation entre le cadre juridique, l'organisation des procédures, l'action professionnelle et le vécu des enfants et des parents ?*



Intapart – design de recherche

Analyse juridique

- Développement des droits des parents et des enfants dans la procédure devant les APEA de 1912 à aujourd'hui
- Modèles innovants de participation à l'étranger

Analyse historique

- Vécu/perspective des personnes concernées par un placement entre 1940 et 2012
- Analyse d'études historiques

Étude empirique

- Pratique actuelle de la protection de l'enfant
- Expérience des enfants et des parents
- Mise en œuvre de la participation

Les objectifs

- Lignes directrices pour la pratique pour une protection de l'enfant orientée vers la participation
- Projet de loi fédérale de procédure en matière de protection de l'enfant

Les volets de l'étude empirique

- **Observations** participantes d'auditions réalisées dans quatre APEA en Suisse alémanique et en Suisse romande
- Etudes de cas basées sur des **entretiens** avec des enfants, leurs parents et des professionnel-les
- **Enquête par questionnaire** administrée à des enfants, des parents, et des professionnel-les dans toute la Suisse
- **Focus groupes** avec des expert-es de l'enfance, des parents et des professionnel-les

Champs de tensions des procédures de protection de l'enfant orientées vers la participation

La participation ? Absolument !

- La participation en tant que droit (CDE, CC) et principe démocratique fondamental (Schnurr 2018)
- La participation en tant que besoin fondamental dans le sens de l'autonomie, de l'autodétermination et de la codécision (Daly 2018)
- La participation comme facteur d'impact sur la viabilité et la stabilité des mesures et de l'aide (Barnes 2012)
- La participation comme facteur de protection dans le contexte de l'auto-efficacité et de l'agency (Leeson 2007 ; Vis et al. 2011)

La participation ? Oui, mais ...

- La participation dans un contexte de contrainte ? (Tisdall 2016)
- Participation dans des situations de stress élevé et de crise ? (Van Bijleveld et al. 2015)
- La participation, une surcharge et un fardeau supplémentaire pour les enfants/jeunes ? (Toros 2020)
- La participation en tant que concept flou, défini de manière arbitraire ou déficiente, entre "formalité" et "codécision" (Collins 2017)
- La participation en tant qu'aspect à pondérer individuellement dans les constellations de cas les plus diverses (Kriz & Roundtree 2017)

Obtenir et comprendre les informations

Expériences des enfants/jeunes et des parents :

- Manque d'orientation dans la procédure, manque de connaissance/compréhension du rôle de l'APEA (et des services sociaux), du déroulement de la procédure, du système d'aide et des mesures à disposition
- Pas de connaissance des marges de manœuvre et des droits, risque de se retrouver dans un rôle passif

Professionnel-les/autorités :

- Différentes approches
- Défi : donner des informations suffisantes et pertinentes, *ni trop ni trop peu*, au bon moment

Obtenir et comprendre les informations

Expériences des enfants/jeunes et des parents :

- Manque d'orientation dans la procédure, manque de connaissance/compréhension du rôle de l'APEA (et des services sociaux), du déroulement de la procédure, du système d'aide et des mesures à disposition
- Pas de connaissance des marges de manœuvre et des droits, risque de se retrouver dans un rôle passif

Professionnel-les/autorités :

- Différentes approches
- Défi : donner des informations suffisantes et pertinentes, *ni trop ni trop peu*, au bon moment

Se sentir vu-e et entendu-e

Expériences des enfants/jeunes et des parents :

- Les enfants/jeunes :
 - Large éventail d'expériences : peu de place pour les rencontres personnelles vs. relations de confiance avec les professionnel-les
 - Crainte de l'enfant que la procédure ait des conséquences négatives pour lui et surtout pour sa famille
- Les parents :
 - Procédure considérée en soi comme une situation menaçant l'intégrité, sentiment de ne pas être pris au sérieux et respecté en tant que mère/père, leurs propres points de vue et interprétations des problèmes ne sont pas validés.
 - Les "personnes de confiance" atténuent les contraintes et soutiennent l'orientation.

Professionnel-les/autorités :

- Tensions : clarifier les faits vs. s'intéresser à la famille, à ses intérêts et à son cadre de vie
- Impression que les parents "*ne veulent pas*", "*ne peuvent pas*", "*ne comprennent pas*".
- Pression du temps

Se sentir vu-e et entendu-e

Expériences des enfants/jeunes et des parents :

- Les enfants/jeunes :
 - Large éventail d'expériences : peu de place pour les rencontres personnelles vs. relations de confiance avec les professionnel-les
 - Crainte de l'enfant que la procédure ait des conséquences négatives pour lui et surtout pour sa famille
- Les parents :
 - Procédure considérée en soi comme une situation menaçant l'intégrité, sentiment de ne pas être pris au sérieux et respecté en tant que mère/père, leurs propres points de vue et interprétations des problèmes ne sont pas validés.
 - Les "personnes de confiance" atténuent les contraintes et soutiennent l'orientation.

Professionnel-les/autorités :

- Tensions : clarifier les faits vs. s'intéresser à la famille, à ses intérêts et à son cadre de vie
- Impression que que les parents "*ne veulent pas*", "*ne peuvent pas*", "*ne comprennent pas*".
- Pression du temps

Participer aux débats et à la prise de décision

Expériences des enfants/jeunes et des parents :

- Les enfants/jeunes :
 - Ne se sentent pas considérés en tant qu'individus à part entière (plutôt en tant que "sources d'information")
 - Manque de transparence et incertitude sur le processus de décision
 - En général : la participation est vécue comme très limitée
- Les parents :
 - Participation lors des moments délibératifs dans la procédure (définition du problème, discussion des mesures)
 - Souvent, manque de compréhension de la décision (traçabilité), les mesures sont vécues comme une contrainte.
 - L'APEA est perçue comme un "partenaire" lorsque le besoin d'aide est reconnu et que des solutions sont proposées avant même la prise de décision.

Professionnel-les/autorités :

- Manque de compétences, manque de connaissances sur les méthodes et les outils, manque de ressources, focalisation sur les parents
- Impression que les parents sont dépassés par leurs problèmes et que la procédure est trop lourde pour les enfants
- Différentes approches de la communication sur la décision, mais elles ne sont pas justifiées en détail

Participer aux débats et à la prise de décision

Expériences des enfants/jeunes et des parents :

- Les enfants/jeunes :
 - Ne se sentent pas considérés en tant qu'individus à part entière (plutôt en tant que "sources d'information")
 - Manque de transparence et incertitude sur le processus de décision
 - En général : la participation est vécue comme très limitée
- Les parents :
 - Participation lors des moments délibératifs dans la procédure (définition du problème, discussion des mesures)
 - Souvent, manque de compréhension de la décision (traçabilité), les mesures sont vécues comme une contrainte.
 - L'APEA est perçue comme un "partenaire" lorsque le besoin d'aide est reconnu et que des solutions sont proposées avant même la prise de décision.

Professionnel-les/autorités :

- Manque de compétences, manque de connaissances sur les méthodes et les outils, manque de ressources, focalisation sur les parents
- Impression que les parents sont dépassés par leurs problèmes et que la procédure est trop lourde pour les enfants
- Différentes approches de la communication sur la décision, mais elles ne sont pas justifiées en détail

Résumé

Expériences des enfants/jeunes et des parents :

- Informations / compréhension de l'information comme base de l'action autonome (« agency ») souvent insuffisantes, manque d'orientation dans la procédure
- Risque que les procédures de protection de l'enfant portent atteinte (de manière non intentionnelle) à l'intégrité des enfants et des parents
- Possibilités de participation souvent perçues comme très limitées, peu d'influence sur la procédure et les décisions du point de vue des enfants et des parents.
- Le manque de transparence perçu et le manque de traçabilité des décisions augmentent le stress

Professionnel-les/autorités :

- une multitude de "bonnes pratiques" - en ce qui concerne l'organisation des procédures, la transmission d'informations, la gestion des relations et des entretiens avec les enfants/jeunes et l'utilisation de méthodes et de matériel spécifiques
- Cependant ... :
 - il n'existe pas de normes uniformes de pratique, ce qui entraîne une hétérogénéité considérable des approches,
 - et des interprétations très différentes de la notion de participation.

Résumé

Expériences des enfants/jeunes et des parents :

- Informations / compréhension de l'information comme base de l'action autonome (« agency ») souvent insuffisantes, manque d'orientation dans la procédure
- Risque que les procédures de protection de l'enfant portent atteinte (de manière non intentionnelle) à l'intégrité des enfants et des parents
- Possibilités de participation souvent perçues comme très limitées, peu d'influence sur la procédure et les décisions du point de vue des enfants et des parents.
- Le manque de transparence perçu et le manque de traçabilité des décisions augmentent le stress

Professionnel-les/autorités :

- une multitude de "bonnes pratiques" - en ce qui concerne l'organisation des procédures, la transmission d'informations, la gestion des relations et des entretiens avec les enfants/jeunes et l'utilisation de méthodes et de matériel spécifiques
- Cependant ... :
 - il n'existe pas de normes uniformes de pratique, ce qui entraîne une hétérogénéité considérable des approches,
 - et des interprétations très différentes de la notion de participation.

Lignes directrices pour la pratique : éléments de procédures de protection de l'enfant orientées vers la participation

Information	Dialogue	Négociation	Décision
<p><i>Informar les enfants et leurs parents pour garantir leur compréhension</i></p> <ul style="list-style-type: none">– Motif de la procédure– Déroulement, durée, objectifs et résultats possibles de la procédure– Rôles des personnes et des institutions– Normes ("intérêt supérieur de l'enfant")– Obligations, droits et représentation juridique– Aides, prestations, mesures– Soutien	<p><i>Créer des espaces privilégiés pour identifier conjointement les problèmes</i></p> <ul style="list-style-type: none">– Connaître les personnes impliquées– Développer et échanger des points de vue sur "le problème" et les solutions possibles– Possibilités et limites– Ambivalences	<p><i>Négocier pour trouver une solution acceptable pour toutes les personnes concernées</i></p> <ul style="list-style-type: none">– Articulation et échange de préférences autour des mesures– Discussion, pour & contre– Des alternatives !– Négocier	<p><i>Motiver les décisions pour favoriser leur traçabilité</i></p> <ul style="list-style-type: none">– Justification– Traçabilité– Transparence– Renseignements sur la pondération des perspectives– Orientation vers le bien-être de l'enfant
=> Répéter	=> Demander et écouter	=> Discuter et clarifier	=> Rendre transparent

Publication globale pour le projet Intapart en 2025

- Cottier, M., Aeby, G., Müller, B., & Schoch, A. (Eds.). (à paraître). *Intégrité, autonomie et participation: Comment les enfants et les parents vivent-ils les actions des autorités de protection de l'enfant? / Integrität, Autonomie und Partizipation: Wie erleben Kinder und Eltern Kinderschutzverfahren?* Schwabe Verlag.

- Avec:

- les lignes directrices pour la pratique
- Le projet de loi fédérale de procédure de protection de l'enfant



La synthèse des résultats du PNR 76



Christoph Häfeli | Martin Lengwiler | Margot Vogel Campanello (éd.)

Entre protection et coercition
Normes et pratiques
au fil du temps

SCHWABE VERLAG



Vincent Barras | Alexandra Jungo | Fritz Sager (éd.)

Responsabilités brouillées
Structures, intervenant-es
et mises à l'épreuve

SCHWABE VERLAG



René Knüsel | Alexander Grob | Véronique Mottier (éd.)

Placements et destinée
Décisions des autorités
et conséquences
sur les parcours de vie

SCHWABE VERLAG

Droits des enfants et des parents dans les procédures de protection de l'enfant de 1912 à aujourd'hui: Promesses, réalisations et améliorations

Droz-Sauthier, G., Aeby, G., Cottier, M., Schoch, A., Biesel, K., Müller, B., Schnurr, S., & Seglias, L.

Participation, autrefois et aujourd'hui, des enfants dans les procédures de protection de l'enfant

Müller, B., Schoch, A., Seglias, L., Schnurr, S., Aeby, G., Biesel, K., Cottier, M., & Droz-Sauthier, G.

Publications issues du projet Intapart

- Droz-Sauthier, G., Aeby, G., Cottier, M., Schoch, A., Biesel, K., Müller, B., Schnurr, S., & Seglias, L. (2024). Droits des enfants et des parents dans les procédures de protection de l'enfant de 1912 à aujourd'hui: Promesses, réalisations et améliorations. In C. Häfeli, M. Lengwiler, & M. Vogel Campanello (Eds.), *Entre protection et coercition. Normes et pratiques au fil du temps* (pp. 27–40). Schwabe Verlag.
- Müller, B., Schoch, A., Seglias, L., Schnurr, S., Aeby, G., Biesel, K., Cottier, M., & Droz-Sauthier, G. (2024). Participation, autrefois et aujourd'hui, des enfants dans les procédures de protection de l'enfant. In R. Knüsel, A. Grob, & V. Mottier (Eds.), *Placements et destinée. Décisions des autorités et conséquences sur les parcours de vie* (pp. 117–130). Schwabe Verlag.
- Saugy, A., & Aeby, G. (2021). Les familles issues de la migration dans les audiences de protection de l'enfant en Suisse: Entre universalisme et psychologisation. *Swiss Journal of Sociocultural Anthropology*, 26, 195–202.
- Sauthier, G., & Cottier, M. (2020). L'impact des droits humains en matière de placement de l'enfant en droit civil suisse (première partie). Les apports de la CEDH et de la CDE aux réformes du droit du placement de l'enfant de 1912 à 2012 (première partie). *La pratique du droit de la famille*, 4, 890–938.
- Schoch, A., & Aeby, G. (2022). Ambivalence in Child Protection Proceedings: Parents' Views on Their Interactions with Child Protection Authorities. *Social Sciences*, 11(8), Article 8.
- Schoch, A., Aeby, G., Müller, B., Cottier, M., Seglias, L., Biesel, K., Sauthier, G., & Schnurr, S. (2020). Participation of Children and Parents in the Swiss Child Protection System in the Past and Present: An Interdisciplinary Perspective. *Social Sciences*, 9(8), Article 8.
- Schoch, A., & Koch, M. (2022). Fachliches Urteilen, Körper und Sinne. Analytische Reflexionen am Beispiel von Hausbesuchen und Anhörungen im Kinder- und Erwachsenenschutz. *Empirische Pädagogik*, 36(1), 64–79.
- Schoch, A., Müller, B., Aeby, G., & Schnurr, S. (2023). Partizipation von Kindern und Jugendlichen in Kindesschutzverfahren. In S. Eberitzsch, S. Keller, & J. Rohrbach (Eds.), *Partizipation in stationären Erziehungshilfen: Perspektiven, Bedarfe und Konzepte in der Schweiz* (pp. 86–97). Beltz Juventa.

Autres références citées

- Barnes, V. (2012). Travail social et plaidoyer avec les jeunes : droits et soins dans la pratique. *British Journal of Social Work*, 42:7, 1275-1292.
- Bouma, H., López López, Mónica, Knorth, E. J. & Grietens, H. (2018). Meaningful participation for children in the Dutch child protection system : A critical analysis of relevant provisions in policy documents. *Child Abuse & Neglect*, 79 : 279-92.
- Collins, T.M. (2017). Le droit de participation de l'enfant : Implications pour la protection internationale des enfants. *The International Journal of Human Rights*, 21:1, 14-46.
- Daly, A. (2018). Les enfants, l'autonomie et les tribunaux : au-delà du droit d'être entendu. Leyde : Brill/Nijhoff.
- Križ, K. & Roundtree, D. (2017). "We are merchandise on a conveyor belt" : Comment les jeunes adultes du système public de protection de l'enfance perçoivent leur participation aux décisions concernant leur prise en charge. *Children and Youth Services Review*, 78, 32-40.
- Leeson, C. (2007). My life in care : experiences of non-participation in decision-making processes. *Child & Family Social Work*, 12:3, 268- 277.
- Schnurr, S. (2018). La participation. In : Grasshoff, G., Renker, A., Schröer, W. (éd.), *Soziale Arbeit*. Springer VS, Wiesbaden.
- Tisdall, E. K. M. (2016). Subjects with agency ? La participation des enfants dans les procédures de droit de la famille. *Journal of Social Welfare and Family Law*, 38:4, 362-379.
- Toros, K. (2020). La participation des enfants à la prise de décision du point de vue des travailleurs sociaux : une revue systématique. *Research On Social Work Practice*, 34, 367-374.
- Van Bijleveld, G. G., Dedding, C. W. M., & Bunders-Aelen, J. F. G. (2015). La participation des enfants et des jeunes au sein des services de protection de l'enfance et de l'enfance : A state-of-the-art review. *Child & Family Social Work*, 20(2), 129-138.
- Vis, S.A., Strandbu, A., Holtan, A. et Thomas, N. (2011). Participation et santé - une revue de recherche sur la participation des enfants à la planification et à la prise de décision. *Child & Family Social Work*, 16, 325-335.



Merci

Gaëlle Aeby

gaelle.aeby@hevs.ch

Hes·so // VALAIS
WALLIS

& Haute Ecole et Ecole Supérieure de Travail Social
Hochschule und Höhere Fachschule für Soziale Arbeit